



Suter Olivier

Production d'énergie renouvelable sur les toits des bâtiments appartenant à l'Etat de Fribourg

Cosignataires : ---

Date de dépôt : 17.11.2015

DAEC

Dépôt

En 2011, pour faire suite au postulat 2038.08 Weber-Gobet/Bachmann : inventaire des surfaces utilisables sur les bâtiments publics pour des installations solaires thermiques et photovoltaïques et à la question 3416.11 Suter/Thévoz : développement des énergies solaires thermiques et photovoltaïques – énergies renouvelables, le Conseil d'Etat indiquait dans sa réponse à la question 3416.11, je cite : « *qu'une surface d'environ 25'000 m² peut être équipée par des capteurs solaires photovoltaïques sans grande contrainte technique sur les toitures des bâtiments de l'Etat. Pour 2012, il (le Conseil d'Etat) entend déjà installer 3'000 m² de capteurs solaires photovoltaïques pour un investissement de 1,5 million de francs. Il a également planifié la réalisation des 25'000 m² de capteurs solaires photovoltaïques installés sur les bâtiments de l'Etat sur une période de 7 ans, en tenant compte notamment des travaux à réaliser sur différentes toitures.* »

D'après les renseignements pris dernièrement auprès du Service de l'énergie, seuls 3'900 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés pour l'instant sur les toitures des bâtiments publics, ceci après quatre ans d'un programme qui en comporte sept et qui devrait se terminer, selon le Gouvernement, en 2018.

Questions :

1. Le Gouvernement peut-il nous indiquer sur quels bâtiments et quand les 3'900 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés ?
2. L'objectif d'installer 25'000 m² de panneaux photovoltaïques d'ici 2018 sera-t-il tenu ?
3. Si oui, le Conseil d'Etat peut-il nous préciser quels projets seront réalisés d'ici 2018 (bâtiments, surfaces et date de réalisation) ?
4. Si non, le Conseil d'Etat peut-il nous donner une explication à ce sujet et nous dire quand les 25'000 m² seront réalisés ?
5. Enfin, il m'intéresserait de savoir si depuis 2011, année au cours de laquelle le Conseil d'Etat a répondu aux instruments parlementaires mentionnés ci-dessus, les nouveaux bâtiments publics cantonaux ont systématiquement été équipés d'installations de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, thermiques ou autre). Plus précisément, le Conseil d'Etat peut-il lister les projets et réalisations de nouveaux bâtiments depuis cette date et nous indiquer :
 - a. Quels bâtiments ont été réalisés, sont en cours de réalisation ou en projet ?
 - b. Quel(s) type(s) de production d'énergie renouvelable est/sont associé(s) à chaque bâtiment ?
 - c. Quelle part de la consommation énergétique totale de chaque bâtiment est ainsi couverte ?
 - d. A combien d'équivalent ménages correspond l'énergie ainsi produite ?
 - e. Les raisons qui auraient conduit au fait que certains bâtiments n'auraient pas été, respectivement ne devraient pas être équipés d'installations de production d'énergie renouvelable ?